

À Cauroir, le dispositif de «Participation citoyenne» est signé

Publié le 11/11/2014

La Voix du Nord

Cauroir. La municipalité a organisé une réunion avec les représentants de l'État, la gendarmerie et les personnes concernées pour signer le protocole « Participation citoyenne » (également dénommé « Les voisins vigilants ») sur la commune.



Les représentants de l'État, de la mairie et de la gendarmerie ont signé le protocole « Voisins vigilants »

Cet engagement apporte une action complémentaire et de proximité dans la lutte contre les phénomènes de délinquance à laquelle se consacre la gendarmerie nationale.

Le protocole précise les modalités opérationnelles de ce dispositif sur la commune, qui vise à rassurer la population, à améliorer la réactivité de la gendarmerie contre la délinquance d'appropriation et enfin à accroître l'efficacité de la prévention de proximité.